

Retour à la dialectologie

Je suis très heureux de pouvoir reprendre avec vous la réflexion que nous avons engagée à Rouen sur l'implantation terminologique lors d'un colloque organisé en décembre 1993 par

l'Université de Rouen (Ura CNRS 1164) dans le cadre du Rint (Réseau international de néologie et de terminologie francophone). Merci au professeur Jean-Louis Fossat et à son équipe d'avoir bien voulu répondre à l'idée que nous avons suggérée de prolonger les analyses faites à l'occasion de cette rencontre.

La réflexion a continué de progresser, et les débats ouverts autour de la loi relative à l'emploi de la langue française, présentée par le ministre de la Culture et de la Francophonie Jacques Toubon, montrent combien la terminologie s'inscrit désormais au cœur des débats de politique linguistique. Même s'il y a eu des moqueries et des outrances, c'est à mon sens la première fois que la question de la terminologie a ainsi fait l'objet d'un débat public. C'est sans doute aussi l'une des premières fois que l'on a parlé publiquement, et sous la forme d'un débat national, au Parlement et dans la presse, des questions touchant à la langue française, à l'influence de l'anglais, et par là-même, aux anglicismes. Certes, la décision du Conseil constitutionnel

d'annuler, au nom de la liberté d'expression, et en vertu de l'article 11 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen sur la libre communication des pensées et des opinions, les dispositions contenues dans cette loi relatives à la terminologie, a très sensiblement changé la perspective dans laquelle nous pouvions travailler à la Délégation générale à la langue française. En effet, le Conseil constitutionnel ayant considéré qu'il n'est pas légitime que l'État impose des termes à des personnes privées, nous avons dû prendre acte de cette décision, et surtout prendre la mesure de ce que cela implique dans la gestion de la langue. Donc de la place de l'État dans ce domaine.

Les idées émises à Rouen n'étaient donc pas inactuelles, notamment sur la nécessité de développer les recherches linguistiques et terminologiques afin d'avoir une vue plus claire sur la manière dont les choses évoluent. Mais le colloque de Rouen et l'élaboration des études d'implantation terminologique l'ont montré, ces recherches sont longues, complexes, difficilement exhaustives. Il est donc vrai que dans les années passées, nous avons dû souvent agir dans l'urgence et sans toujours disposer des éléments nécessaires. À notre décharge, je dois dire aussi que la plupart des décisions que nous

Conférences
inaugurales

avons prises, par exemple au sein des commissions ministérielles de terminologie, sur le choix des termes, n'ont fait qu'avaliser des termes qui apparaissaient déjà dans certains usages; en ce sens, nous n'avons donné qu'un statut plus fort à ce qui existait déjà. Ces commissions n'ont, dans cette démarche, créé que peu de néologismes. Désormais cependant, nous devons trouver les moyens de suivre la langue et de la soutenir sans nécessairement intervenir directement.

L'œuvre de recherche, et donc de proposition, paraît donc tout à la fois nécessaire et considérable. Mais le colloque de Rouen nous a également montré que nous pouvions restreindre relativement les approches en arrivant à des résultats très appréciables, et analyser certains phénomènes à partir d'indices bien construits (telle la notion de paradigme, qui permet de cerner un certain nombre de probabilités pour qu'un terme «prenne» ou ne «prenne» pas).

Ce qui a émergé depuis, c'est une nouvelle conception que nous pouvions avoir des besoins en matière de terminologie. Nous avons pu penser longtemps la terminologie sous la forme de fiches achevées, absolument cohérentes et quasiment immuables. En fait, une notion qui est en train d'émerger, et que je défends, est celle de donnée de travail: le véritable utilisateur de terminologie, comme un traducteur ou un interprète, n'a pas besoin que l'on réponde à tout ce qu'il ne demande pas, mais il n'a le plus souvent besoin que d'une simple donnée de travail: un contexte, parfois un simple équivalent peuvent souvent suffire à son bonheur.

Les nouveaux moyens techniques qui sont en train de se développer sous nos yeux, comme Internet, vont fournir un lieu idéal pour ces données; non pas données trop pauvres, comme on peut le craindre lorsque l'on creuse un peu la notion

de donnée de travail, mais constamment enrichies par le jeu des dialogues que permet Internet.

Donc d'un côté, des recherches dont on peut de plus en plus restreindre le champ, ce qui les rend possible; et de l'autre, des matériaux qui ne requièrent pas une exhaustivité rêvée: nous voilà mieux armés pour approfondir de façon réaliste la réflexion retenue pour ces journées d'étude.

C'est ainsi à au moins trois objectifs qu'elles devraient tendre:

- Faire converger les méthodologies en matière d'analyse de l'implantation terminologique: c'est l'un des souhaits forts qui avaient été exprimés à Rouen, à savoir essayer de rassembler dans un ensemble les différentes approches, souvent riches et ingénieuses, suivies dans les différentes études d'implantation dont nous disposons. C'est une attente partagée par beaucoup de nos partenaires, particulièrement nos collègues québécois, chez qui la question de l'implantation terminologique est en train de prendre beaucoup d'ampleur: les Québécois constatent en effet que les terminologies françaises lancées au Québec n'ont pas toujours eu l'impact escompté, et qu'il est nécessaire d'engager une réflexion sur les moyens de rendre plus opérationnelle sur le terrain l'implantation de ces termes;
- Permettre la création, la fixation de termes mieux adaptés aux attentes des utilisateurs;
- Bénéficier pour cela de l'acquis de la dialectologie dans ses concepts et ses méthodes: les notions d'environnement linguistique et d'atlas terminologique que nous avons dégagées à Rouen ont tout à gagner de cette rencontre. Les recherches développées à l'Université de Toulouse-le-Mirail, qui nous accueille, et particulièrement autour du professeur Fossat, devraient

contribuer à aider la terminologie dans cette voie.

Peut-être devrions-nous réfléchir aussi à la création d'un réseau d'analyse et de recherche sur l'implantation des terminologies (diffusion, et analyse des résultats), et au-delà, sur les questions touchant à la terminologie et aux effets réels des actions de politique linguistique.

Je ne crois pas que ce soit là des visées utopistes, et je me réjouis que nous puissions en débattre pendant ces deux jours. Encore merci à vous de nous en donner l'occasion.

*Loïc Depecker,
Délégation générale
à la langue française,
Paris*